**Quelles sont les prérogatives d’un MF2 ? (4 pts)**

* *Les prérogatives réglementaires du MF2 de la FFESSM sont définies par le Code du Sport (E4 : DP, enseignant/encadrant jusqu’à 60m). (1 pt)*
* *De plus, le MF2 peut :* 
  + *Délivrer les qualifications fédérales, participer aux examens de Guide de Palanquée, Initiateur et MF1. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF1 les attestations de stages pédagogiques d'encadrement en vue de la préparation au MF1. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de participation aux stages initiaux Initiateur dont ils sont responsables. (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances pédagogiques de 2ème degré lorsque ces dernières sont réalisées : (0,5 pt)*
  + *Signer sur le livret pédagogique MF2, les attestations de séances pédagogiques de 1er degré. (0,5 pt)*
  + *Signer les attestations d’aptitudes à présenter les épreuves pour les candidats au MF2. (0,5 pt)*